

Le Griffon

Important :

*Ce dossier étant composé de pages doubles,
pour un meilleur confort de lecture du fichier PDF,
choisissez dans la rubrique «Affichage»,
l'option «continue page double».*

De l'énergie au service de l'

La Ville assume sa part dans la **limitation des gaz**

à effet de serre.

Elle s'engage dans un **plan municipal** visant à réduire les émissions de manière substantielle.

C'est le volet énergie de son action en matière de **développement durable.**

Le réchauffement climatique, dû à l'activité humaine, s'accélère. La France se fixe pour objectif de diminuer de 75% l'émission des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050. Les collectivités territoriales - des régions aux communes - sont, à travers les services qu'elles rendent, responsables à 12% de ces émissions. D'où la volonté de la Ville de s'engager dans un plan municipal de réduction des gaz à effet de serre.

La Ville a commencé par faire un Bilan Carbone. Cet outil, élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, permet de quantifier les émissions liées à une activité, émissions directes, mais aussi le transport des matières et personnes, les déchets, le chauffage... « C'est une vision objective, à travers des données chiffrées, des principaux facteurs de gaz à effet de serre », précise Frédéric Berrod, directeur de



© Christophe Monner pour Des rendez-vous l'Eau

l'Environnement en mairie.

Le fonctionnement des services municipaux induit un rejet de GES de l'ordre de 12 600 tonnes équivalent CO₂ (t eq CO₂). Le Bilan Carbone relève trois facteurs majeurs. La consommation d'énergie constitue le plus gros poste à 3 600 t eq CO₂ (90% pour le chauffage, 10% pour l'électricité). L'activité industrielle, liée principalement à la station d'épuration et au service des eaux, représente une grosse part du bilan (2 520 t CO₂).

Les transports arrivent en troisième position avec 2304 t eq CO₂.

Une approche pragmatique

« Changer les comportements prend du temps », dit Frédéric Berrod. Si la sensibilisation du personnel reste un axe important, la Ville a privilégié des actions « aisées à appliquer, rapidement efficaces, des résultats quantifiés tout en étant supportables financièrement ».

e environnement



Chauffage, transports, éclairage mais aussi récupération de l'énergie produite par la station d'épuration sont les principaux axes du plan de réduction des gaz à effet de serre.

1. La station d'épuration. A la station, la pollution est extraite de l'eau, pour former des boues. Ces dernières sont traitées dans une usine, valorisées en engrais destiné à l'agriculture. Le processus industriel produit du biogaz et de l'eau chaude. Le programme consiste à exploiter davantage cette richesse. «*Faute de stockage, on est obligé de brûler le biogaz et d'acheter du gaz naturel.*» La capacité de stockage sera augmentée de 2500 m³. Une torchère plus per-

formante permettra d'éviter les fuites de méthane. L'eau sera acheminée vers Balzac pour chauffer la future piscine et assurer une petite partie des besoins énergétiques des logements programmés sur la Plaine. Ce programme de travaux évalué à 800 000 € constitue la mesure qui peut produire les effets les plus rapides et importants, tout en réalisant une économie en gaz naturel de 50 000 €/an. D'ici fin 2009, elle permettra de réduire les émissions de 1800 t eq CO₂.

En bus, à vélo : «un plaisir» aussi

Serge Teffo fut un des premiers à faire du covoiturage au service municipal des eaux. Aujourd'hui, l'ingénieur vient en bus de Cesson à la rue Notre-Dame, où il encadre le bureau d'études eaux/assainissement. «*Une demi-heure de trajet, sans le stress de la voiture. Je rencontre des gens, je bouquine. Le midi je mange au restaurant interadministratif avec les collègues.*» Vélo, bus, marche : plus d'un a changé son mode de déplacement selon ses possibilités. Y compris pour les déplacements professionnels. «*En discutant, on s'est rendu compte qu'on pouvait passer de 7 véhicules de service à 4. La Ville mettra un vélo électrique à disposition, utile dans les côtes, un vrai problème à Saint-Brieuc.*» Serge Teffo troque le bus pour la bicyclette le week-end. «*Le vélo en ville, c'est la liberté. C'est économique, pratique, rapide, on ne perd pas son temps à chercher un stationnement. Et surtout, ça ne pollue pas.*» Il vient de créer, avec d'autres convaincus, l'association «*Vélo utile*», pour promouvoir tous ces aspects et les pistes cyclables. ■

• **Vélo utile, 02 96 33 17 27**



A pied, en bus, à vélo, au bureau d'études du service des eaux.

2. Le chauffage. Un diagnostic des bâtiments communaux sera établi. Des solutions différenciées seront mises en oeuvre, parmi lesquelles, là où c'est possible, l'installation de chaudières à bois ; elle permettra, selon l'ambition donnée au programme, de « gagner » entre 360 et 1800 t eq CO₂. « C'est une énergie renouvelable, présentant un bon potentiel en Bretagne, à l'effet de serre quasi nul. » Des réglages, de petites interventions sur les installations produiront aussi leur effet. La Ville misera enfin sur la sensibilisation des utilisateurs. Les économies d'énergie dans les bâtiments sont évaluées à 360 t eq CO₂/an.

3. Les déplacements. Les véhicules de la mairie rouleront au diester, le biocarburant diesel obtenu à partir de tournesol et de colza, pour « économiser » 216 t eq CO₂ / an. Cela occasionne un surcoût de 12 000 € annuels au tarif actuel, sachant que l'écart de prix est appelé à se réduire. La Ville favorise également l'usage du vélo et du bus sur les trajets maison-travail, mais aussi professionnels, en mettant des deux-roues et des tickets de bus à disposition de ses agents.



Les agents sont incités à prendre le bus.

4. L'éclairage. Selon les options que la Ville choisit, elle peut économiser 18 à 46,8 t eq CO₂ sur ce poste.

Ces axes de travail visent la réduction de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre des services municipaux.

Une étude sur la grève des Courses

Reste aussi la question de la grève des Courses, où la fermentation des matières stockées produit des émanations de méthane, et des GES (14 400 t eq CO₂) : les conséquences de la gestion des déchets dans les années 70. La Ville lance une étude spécifique, pour évaluer précisément les impacts et étudier les solutions envisageables.

Toutes ces mesures constituent une première contribution de la Ville. Chacun peut aussi agir, à titre individuel. Pour obtenir une division par 4 des gaz à effet de serre, il faut que tout le monde s'y mette !



Une semaine de sensibilisation et d'information lors du Tour de l'énergie, fin septembre.

Progener : « la priorité, c'est l'isolation »

Les énergies renouvelables ont la cote l'association Progener en fait la promotion. « Mais avant d'installer un système solaire, mieux vaut s'assurer que sa maison est bien isolée », dit Kévin Fèvre, qui conseille les particuliers. Plus la chaleur se perd, plus la facture est élevée, pour le porte-monnaie et pour l'environnement.

« Pour une maison de 100 m² un peu ancienne, le chauffage peut atteindre 1500 €/an. Une isolation de toiture « sur rampants » représente de 4000 à 5000 €. Elle permet une économie de 500 € par an. On bénéficie d'un crédit d'impôts, et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat accorde des aides en fonction des ressources. Selon les cas, le retour sur investissement est de 3 à 5 ans. Une isolation complète (toiture, murs, doubles-vitrages, VMC) revient à environ 16 000 € et permet d'économiser 1100 €/an; le temps

de retour est de 10 à 12 ans. »

Pour consommer moins, mieux vaut aussi avoir une chaudière et des radiateurs performants, un thermostat d'ambiance (100 à 150 €) bien positionné. Et adapter la température : un petit degré de moins, c'est une consommation réduite de 7%. « Comptez 19° pour les pièces de vie, 16° pour les chambres, 55° pour l'eau du cumulus. L'énergie qui coûte le moins, c'est celle qu'on n'utilise pas. » Vient ensuite, si l'isolation est efficace, l'énergie renouvelable, « un investissement qui sera de plus en plus rentable avec l'augmentation du prix des énergies fossiles ». En la matière, Progener suggère de faire appel à des professionnels agréés et de bien comparer les devis.

• Progener, 7 place de la Liberté, permanence du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30. 0 820 820 466.

Quelques gestes parmi d'autres

Le chauffage et les déplacements sont deux gros postes consommateurs d'énergie dans notre quotidien. Bien d'autres petits gestes peuvent contribuer à préserver notre planète.

Dans le jardin

• **Évitez les pesticides** qui polluent durablement les sols et la nappe phréatique. Utilisez des engrais naturels (votre propre compost).

• **Privilégiez les techniques qui limitent l'arrosage** : par exemple le paillage, également très efficace contre les mauvaises herbes.

À la maison :

• **Dégivrez** régulièrement votre réfrigérateur-congélateur.
• **Utilisez** des ampoules basse consommation.
• **Ne laissez pas** vos appareils hi-fi et électroménagers en veille.

• **Ne laissez pas** couler inutilement l'eau.

• **Entretenez-bien** vos chaudières ainsi que vos appareils électroménagers.

• **Pensez** au recyclage. Et n'hésitez pas à demander conseil à la Cabri pour bien trier (service ordures ménagères, contact au 0810 121 600).

• **Pour laver** votre linge, adaptez la quantité de lessive et la température aux besoins.